

**Question écrite du 30 mars 2021 de Mme Marie-Agnès Bertinat: «Vu de l'intérieur, la police municipale s'en moque; vu de l'extérieur, la police municipale s'en moque...»**

Un habitant de l'avenue Tronchin, ancien policier municipal, m'a fait part de sa surprise face à l'inaction de la police municipale de la Ville de Genève malgré ses nombreux recours.

En effet, celui-ci s'est tourné, confiant, vers la police municipale du poste des Grottes dès 2017. Il se plaint: des personnes se réunissent dans le square, sur un banc, tous les jours dès 16 h et ce, jusqu'à 22 h ou 23 h. Ils boivent, sont bruyants et urinent contre les murs à proximité. Ce square étant entouré d'immeubles, les bruits sont amplifiés par l'effet de réverbération. Rien ne change.

En 2017, après plusieurs téléphones infructueux, il écrit une lettre avec les habitants du quartier pour demander que la police municipale fasse quelque chose. Finalement c'est la police cantonale qui passera et mettra quelques contraventions, ce qui calmera un peu les indécents, mais pour un temps seulement.

En 2018, après un énième téléphone au poste de police des Grottes, il finit par demander à parler directement au chef de police; les agents de la police municipale (APM) feront ensuite quelques passages «préventifs» mais rien de concret ne sera fait pour rétablir la tranquillité du square. Encore un téléphone, encore des promesses: un flotier passera. Il mettra un mois et demi à «passer», rien ne changera.

2019 ressemble à 2018.

En 2020, il apprend que les APM passent dans le quartier mais pas aux heures problématiques. Ils font des rondes le matin ou en début d'après-midi.

En mars 2021, la tranquillité des habitants n'est toujours pas respectée et rien n'est fait pour solutionner ce problème. Vu de l'intérieur, la police municipale s'en moque; vu de l'extérieur, la police municipale s'en moque...

La récurrence de ces différents épisodes telle que relatée par cet habitant de notre commune m'amène à poser au Conseil administratif les questions suivantes:

- qu'indiquent les rapports journaliers des APM sur le quartier des Grottes concernant les multiples plaintes de cet habitant?
- Sur la page d'accueil du site de la Ville de Genève, il est indiqué que «Les membres du corps de la police municipale contribuent ainsi à maintenir l'ordre et la tranquillité en Ville de Genève.» Or, dans les faits, sur une période de quatre ans, ce service n'a pas été capable de régler cette situation. Pourquoi?